

CHIFFRES CLES DU MARCHE AU 30 JUIN 2022



ASSOCIATION DES SOCIETES
D'ASSURANCES DE COTE D'IVOIRE



ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Le premier semestre s'est déroulé dans un environnement apaisé avec un indice¹ du climat des affaires en hausse de 3,3%.

Le Gouvernement entend améliorer cette performance à travers la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2021- 2025 afin de réaliser le taux de croissance² économique projeté à 6,9% en 2022.

L'inflation en moyenne s'est établie à 4,6% au-dessus du seuil de convergence communautaire fixé à 3,0%.

C'est dans ce contexte marqué par la persistance des tensions sur les prix à la consommation que les compagnies d'assurances ont mené leurs activités.

Le chiffre d'affaires global du marché au 30 juin 2022, s'élève à **288,5 Milliards F CFA** contre 251,9 Milliards F CFA en 2021 sur la même période, soit une hausse de **14,6%** tirée principalement par la branche Non Vie.

L'assurance Non Vie réalise un chiffre d'affaires de **184,1 Milliards F CFA** contre 154,6 Milliards F CFA en 2021, ce qui traduit une progression de **19,1%** soutenue essentiellement par les branches Automobile et Santé ainsi que la Construction avec ses volets TRC et RC Décennale dans le cadre de la réalisation des chantiers structurants et d'envergure initiés par le Gouvernement.

L'assurance Vie enregistre un chiffre d'affaires de **104,4 Milliards F CFA** en croissance de **7,4%** par rapport à 97,3 Milliards F CFA en 2021, portée principalement par la branche individuelle.

Les prestations payées s'élèvent globalement à **120,4 Milliards F CFA** en hausse de **12,1%** par rapport à 107,4 Milliards F CFA en 2021.

Les placements effectués se chiffrent à **1 052,2 Milliards F CFA** en augmentation de **2,3%** en comparaison à 1 028,3 Milliards F CFA au 31 décembre 2021.

LES ACTIONS FORTES REALISEES

Les actions fortes réalisées par le Bureau Exécutif sur la période portent essentiellement sur :

- La signature de la Convention Cadre entre l'ASACI et l'ACPCI en date du 29 mars 2022 ;
- L'organisation du séminaire sur les constats d'accidents de la voie publique les 07 et 08 juin 2022 ;
- La gestion des stocks de recours sinistres matériels en RC automobile en souffrance arrêtés au 31 août 2021 ;
- Le suivi du processus de la digitalisation des attestations d'assurance automobile ;
- La réorganisation du Secrétariat Général de l'Association.

LES CHANTIERS EN COURS

Les travaux en cours s'articulent principalement autour des axes prioritaires suivants :

- Le lancement des attestations digitales dès le 1^{er} octobre 2022, avec pour objectif de n'admettre que les attestations digitalisées au 1^{er} janvier 2023 ;
- La mise en place d'un Groupement d'Intérêt Economique pour gérer les attestations digitales ;
- La signature de la Convention de Prestations Médicales avec l'ACPCI ;
- La création d'un Centre Intégré de Gestion des constats d'accidents de la voie publique en collaboration avec la Police et la Gendarmerie ;
- L'organisation de deux (02) séminaires portant sur l'accélération de la cadence des règlements des sinistres corporels en RC automobile et l'innovation technologique dans le secteur des assurances.

Il convient de noter que le Bureau Exécutif poursuit résolument ces chantiers pour la transformation de l'industrie des assurances sur notre marché.

¹ Note de conjoncture économique et financière mai 2022 DGE

² Note de conjoncture économique et financière mai 2022 DGE